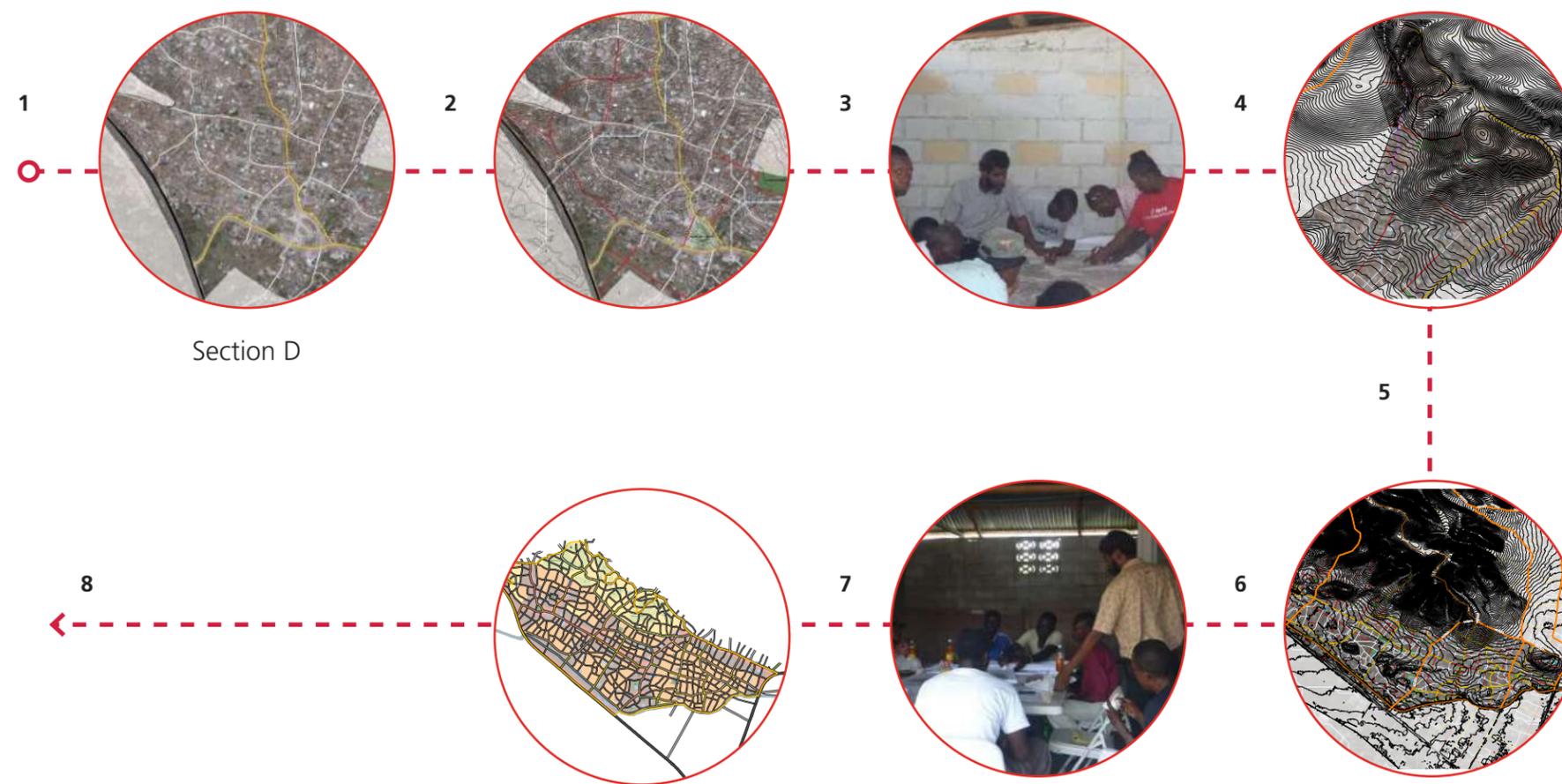


Canaan III, situé à dans la partie Sud du domaine de Canaan, est le quartier le plus dense avec une population de 22.413 habitants. La zone la plus dense est celle du centre où il y a le plus de concentration d'habitations et de services. La topographie de Canaan III est modérée et ouvre des opportunités pour le développement. Ce quartier ne fait pas face à des risques environnementaux et représente donc un fort potentiel de développement urbain. Il s'y trouve peu d'équipements sportifs, d'espaces publics et de petits commerces à Canaan III. Il est indispensable de développer la mise à disposition de ces services afin de soutenir la croissance urbaine.

Les propositions du présent chapitre sont basées sur un processus participatif qui dure en moyenne trois mois. L'équipe de l'ONU-Habitat cartographie la situation existante puis la communauté valide et propose des idées. Le LAB de planification urbaine et de design vérifie les interventions proposées et modifie le plan si nécessaire. Ensuite, une assemblée de quartier est organisée pour présenter la vision et un plan d'occupation des sols préalablement développé.



1. Carte de la situation actuelle
2. Carte des interventions proposées
3. Ateliers communautaires

4. Nouvelle proposition
5. Interventions sélectionnées
6. Assemblées de quartier

7. Ébauche de plan d'usage des terres
8. Charrette et implémentation

Fig.88: Canaan III: Processus participatif de planification urbaine

A. RÉSEAU VIAIRE

Il est essentiel d'améliorer le réseau viaire à Canaan III afin de prévenir tout embouteillage et problème de circulation. Cela aidera à promouvoir la connectivité et à réduire la dépendance automobile. La nécessité de préserver suffisamment d'emprise pour les rues est importante avant qu'il ne soit trop tard. Fait important à Canaan III, deux routes nationales s'étendent le long de la limite Est et Ouest du quartier.

Situation existante

Pourcentage des rues

ONU-Habitat: 30%

11%

Rues km/km²

ONU-Habitat: 18 km/km²

18.48 km/km²



Fig.89: Canaan III: Réseau viaire existant

Le nouveau plan propose de relier plusieurs rues par deux artères plus importantes, ainsi que des rues secondaires pour raccorder des habitations. Par ailleurs, ONU-Habitat suggère une augmentation du réseau de rues passant de 11% actuellement pour atteindre 31%. La nouvelle proposition ne suggère pas seulement de créer de nouvelles routes, mais vise également à améliorer la situation actuelle en élargissant certaines rues. Différentes largeurs correspondent aux différents types de routes (Option A et B, voir ci-dessous).

Réseau viaire proposé

Pourcentage des rues

31% - Option A

Route artérielle: 24m

Route principale: 18m

Route secondaire: 12m

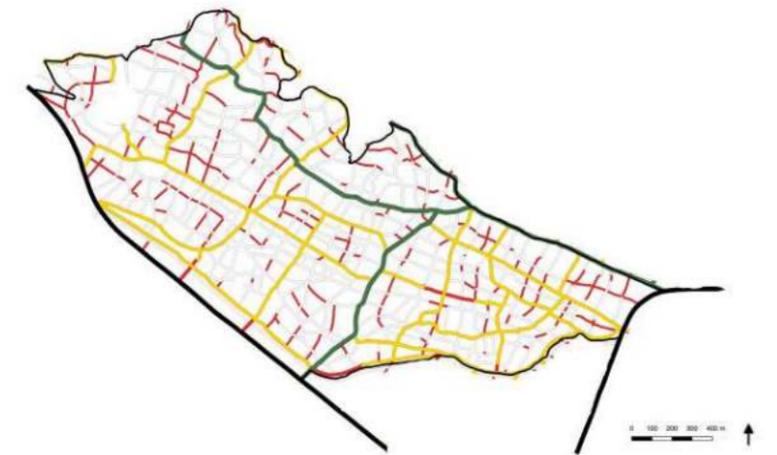
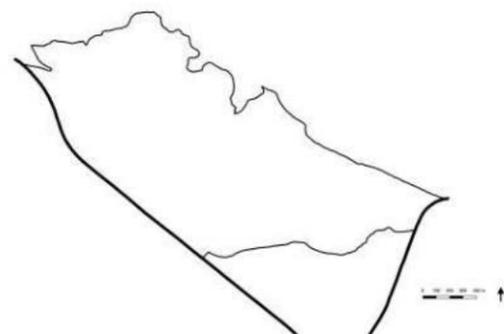
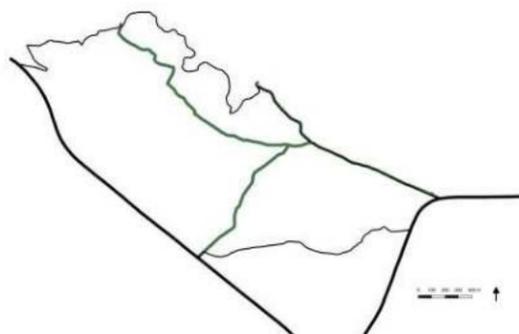


Fig.90: Canaan III: Réseau viaire proposé

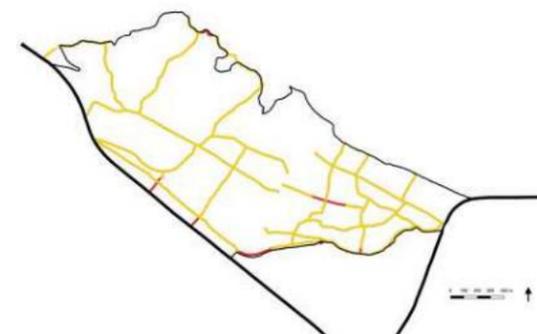
Strates du réseau routier proposé



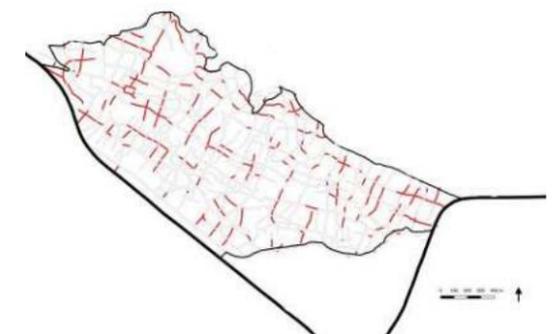
Routes Nationales



Routes artérielles



Routes principales



Rues secondaires

Fig.91: Canaan III: Strates du réseau routier proposé

B. ESPACES PUBLICS

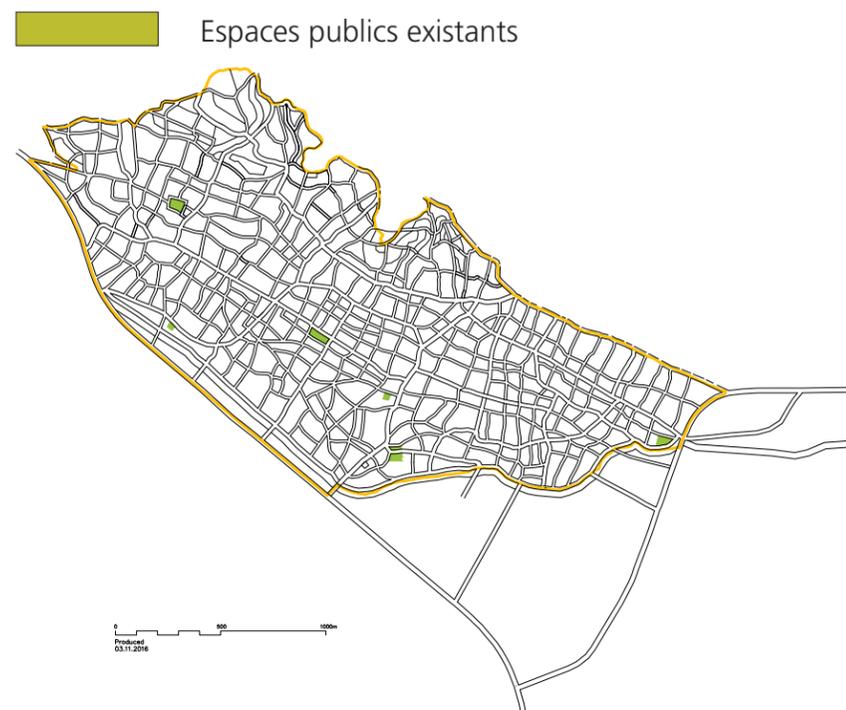


Fig.92: Canaan III : Espaces publics existants



Fig.93: Canaan III : Espaces publics proposés par la communauté

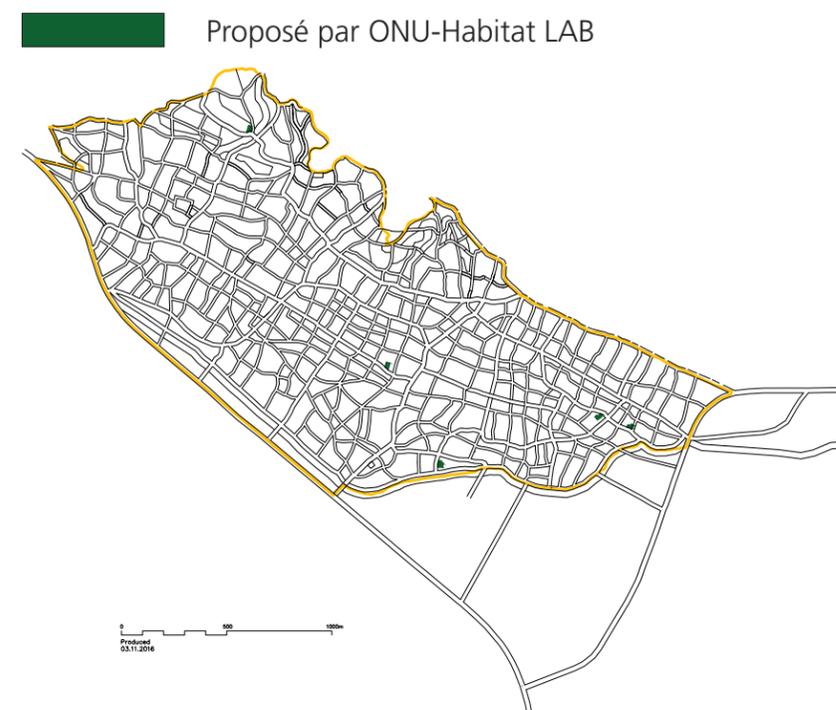


Fig.94: Canaan III : Espaces publics proposés par ONU-Habitat LAB

#	ESPACE PUBLIC À CANAAN III	SITUATION	NOM	m ²	Ha	%
	Superficie du quartier			3.269.000	327	100%
1	Espace public	Existant		3.100	0,31	
2	Espace public	Existant		757	0,07	
3	Espace public	Existant		3.014	0,3	
4	Espace public	Existant		830	0,08	
5	Espace public	Existant	Ecole Fondamentale de Canaan	2.760	0,27	
6	Espace public	Existant		2.340	0,23	
				12.801	1,28	0,39%
7	Espace public	Proposé par la communauté		2.883	0,28	
15	Espace public	Proposé par la communauté	Place Delivrance	580	0,05	
8	Espace public	Proposé par la communauté		1153	0,11	
9	Espace public	Proposé par la communauté	Place Publique De Canaan	2.295	0,22	
				6.911	0,69	0,21%
10	Espace public	Proposé par le lab		491	0,04	
11	Espace public	Proposé par le lab		556	0,05	
12	Espace public	Proposé par le lab		720	0,07	
13	Espace public	Proposé par le lab		500	0,05	
14	Espace public	Proposé par le lab		400	0,04	
				2.667	0,26	0,08%
				22.379	2,23	0,68%

Table 11. Canaan III: Pourcentage des espaces publics

Il y a actuellement quelques espaces publics existant au sein de Canaan III mais qui ne couvrent que 0,3% de la surface totale du quartier alors qu'ONU-Habitat en recommande 15%. La recommandation insiste aussi sur une répartition égale et équitable sur le territoire alors qu'actuellement la plupart des espaces publics se trouvent concentrés au centre du quartier. Idéalement, ils devraient être facilement accessibles et se situer à une distance maximale de marche de 400 mètres afin de réduire la dépendance automobile, d'en faciliter l'accessibilité et d'améliorer la « marchabilité ». Durant les assemblées participatives, la communauté a fortement exprimé le besoin d'augmenter son réseau végétal. Le résultat étant la création non seulement de nouveaux espaces publics mais aussi mieux répartis dans le quartier, induisant une augmentation du pourcentage total de ces espaces.

Il est fondamental de garantir des deux côtés des ravines qui croise le quartier, une distance de 50 mètres comme zone tampon. Ces zones ont été conçues aussi avec le potentiel de devenir des espaces publics et pas seulement être des espaces de protection. Si ces propositions sont mises en œuvre, l'espace public désigné dans le quartier de Canaan III s'élèvera à 1.4% assurant comme tel, 2m² d'espace par habitant.

Le total des espaces publics reste donc cependant faible et pourrait encore être améliorée. Pour répondre à la demande de la population croissante, il faudra trouver les moyens de préserver davantage de terrains affectés aux espaces publics.

#	ESPACE PUBLIC et OUVERT À CANAAN III	SITUATION	NOM	m ²	Ha	%
	Superficie du quartier			3.269.000	327	100%
	Espaces publics			22.379	2	0,68%
16	Zones tampons près des ravines	Proposé par le lab		13.968	1,39	
17	Zones tampons près des ravines	Proposé par le lab		9.636	0,96	
	Total:			23.604	2	0,72%
Espaces publics et espaces ouverts total:				45.983	4,59	1,40%

Table 12. Canaan III: Pourcentage total des espaces ouverts et publics

L' Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 9m²/habitant

Existant	Espaces publics proposés	Proposé E.P + non constructibles
12.800 m ²	22.379 m ²	45.983 m ²
22.413 habitants	22.413 habitants	22.413 habitants
0,57 m²/habitant	0,99 m²/habitant	2 m²/habitant

Table 13. Canaan III: Diagramme de l'espace public par habitant

Espaces publics et ouverts proposés avec une zone tampon de 400m

- Espaces publics existants
- Proposé par la communauté
- Proposé par ONU-Habitat LAB

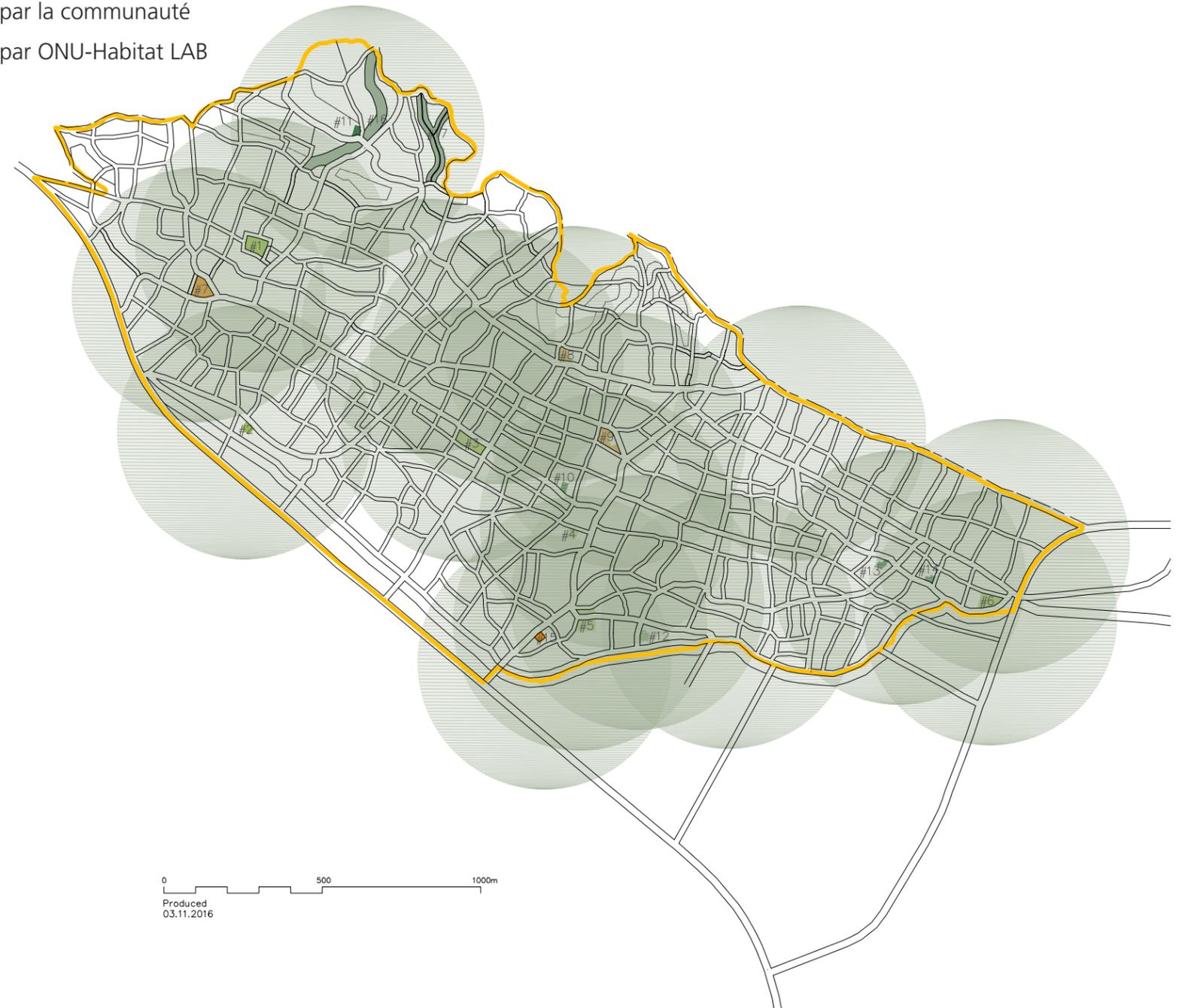


Fig.95: Canaan III: Occupations des sols des espaces publics avec une zone tampon de 400m

C. ZONES RÉSIDENTIELLES



3,27 km²
Superficie du quartier



22.413
Habitants
(source ARC household survey 2016)



6.854
habitant/km²

 Zones résidentielles existantes

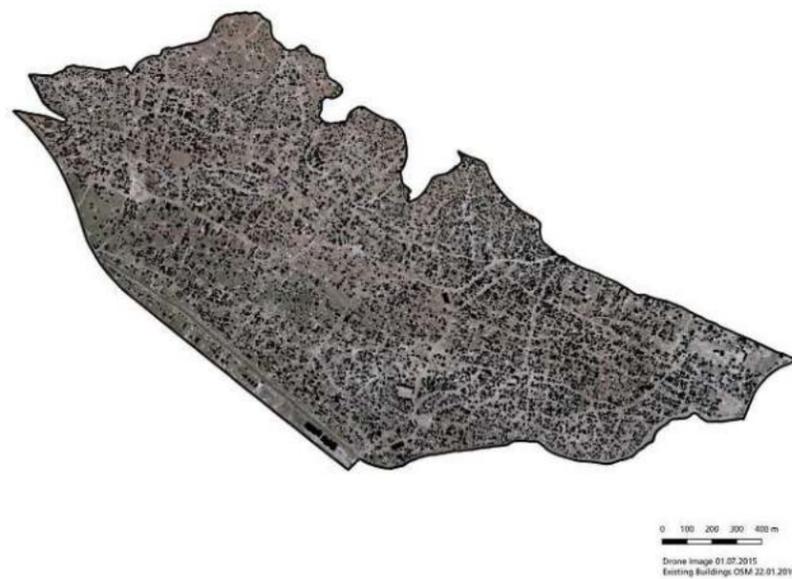


Fig.96: Canaan III : Agglomérations existantes

Canaan III est le quartier le plus dense dans l'ensemble de Canaan. Cela est dû au fait qu'il est situé au centre des zones les plus urbanisées de Port-au-Prince ainsi que sur un terrain presque plat.

Canaan III
Croissance démographique

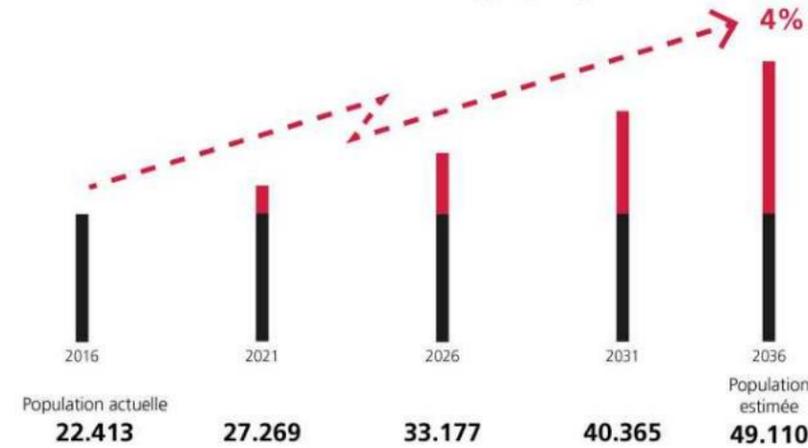


Fig.97: Canaan III: Augmentation prévue de la population

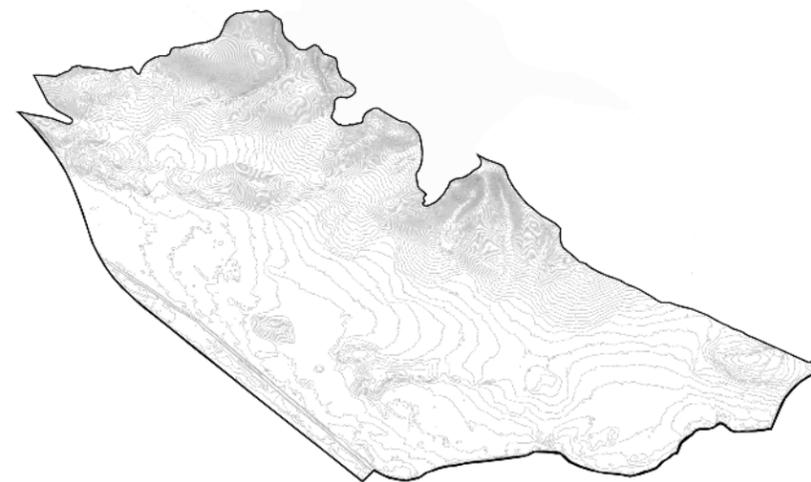


Fig.98: Canaan III: Contours

Canaan III jouit d'une telle situation stratégique, juste à l'entrée du domaine de Canaan, que cela ouvrira de nouvelles possibilités de développement. La croissance prévue du quartier est de 4% par an.

Les densités proposées

 Habitation à faible densité

Les habitations à faible densité sont suggérées là où la topographie est un peu difficile et où la zone ne supporte pas une forte densité de logements. En référence à la carte de droite, la partie nord de Canaan III a été désignée comme de faible densité (8.000 hab./km²). Les habitations existantes peuvent demeurer, bien qu'il soit recommandé de ne pas densifier davantage le site.

 Habitation à densité moyenne

Là où la topographie a défini la zone comme étant de moyenne densité, les habitations restent cependant autorisées. Le niveau de densification dépend également de la proximité des artères et des rues principales, ainsi que des zones commerciales et celles axées sur les services. Les zones entre ces lieux importants et les zones les plus urbanisées sont donc encouragés vers une densité moyenne, soit environ 12.000 hab./km². Ces zones de moyenne densité encourage la mixité sociale et l'interaction avec les populations les plus vulnérables.

 Habitation à haute densité

Les zones à haute densité, 15.000 hab./km², sont à proximité des axes routiers. La région du Sud qui est entre la route nationale 1 et l'artère proposée, est devenue une zone strictement à haute densité. Il est préférable de combiner ces zones avec les services commerciaux dans le but de promouvoir un usage mixte des sols. A Canaan III, l'usage mixte a été proposé dans les parties centrales du quartier, s'étendant horizontalement au Nord et au Sud. Cela encourage le développement d'une forme urbaine compacte, ainsi qu'intensifier les activités économiques, sociales et culturelles urbaines.

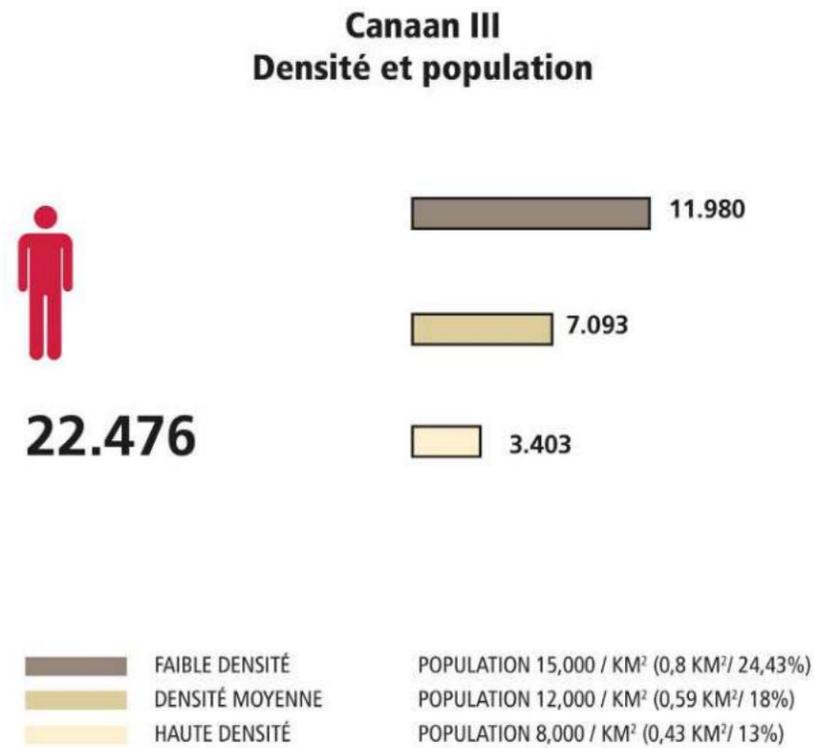


Fig.99: Canaan III: Diagramme des pourcentages des zones résidentielles proposées

Tout au long de Canaan III, toutes les zones à usage résidentiel ne doivent pas être purement monofonctionnelles; l'intégration des usages mixtes dans le tissu urbain résidentiel est essentielle pour encourager la « marchabilité », promouvoir l'inclusion des populations vulnérables et maintenir la cohésion sociale. Dans 20 ans, et si la croissance demeure à 4%, la population actuelle de 22.400 habitants atteindra 49.000 personnes.

La densification de Canaan III, telle que proposée, pourra accueillir 22.470 habitants de plus. Afin de répondre à la demande de la population croissante, une densification encore plus forte sera requise et l'étude d'un plan d'extension pour la région sera indispensable.

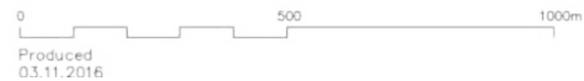
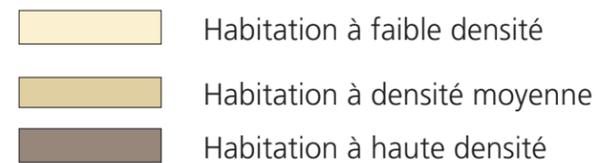


Fig.100: Canaan III: Zones résidentielles et densités proposées

D. ZONES COMMERCIALES

● Situation actuelle

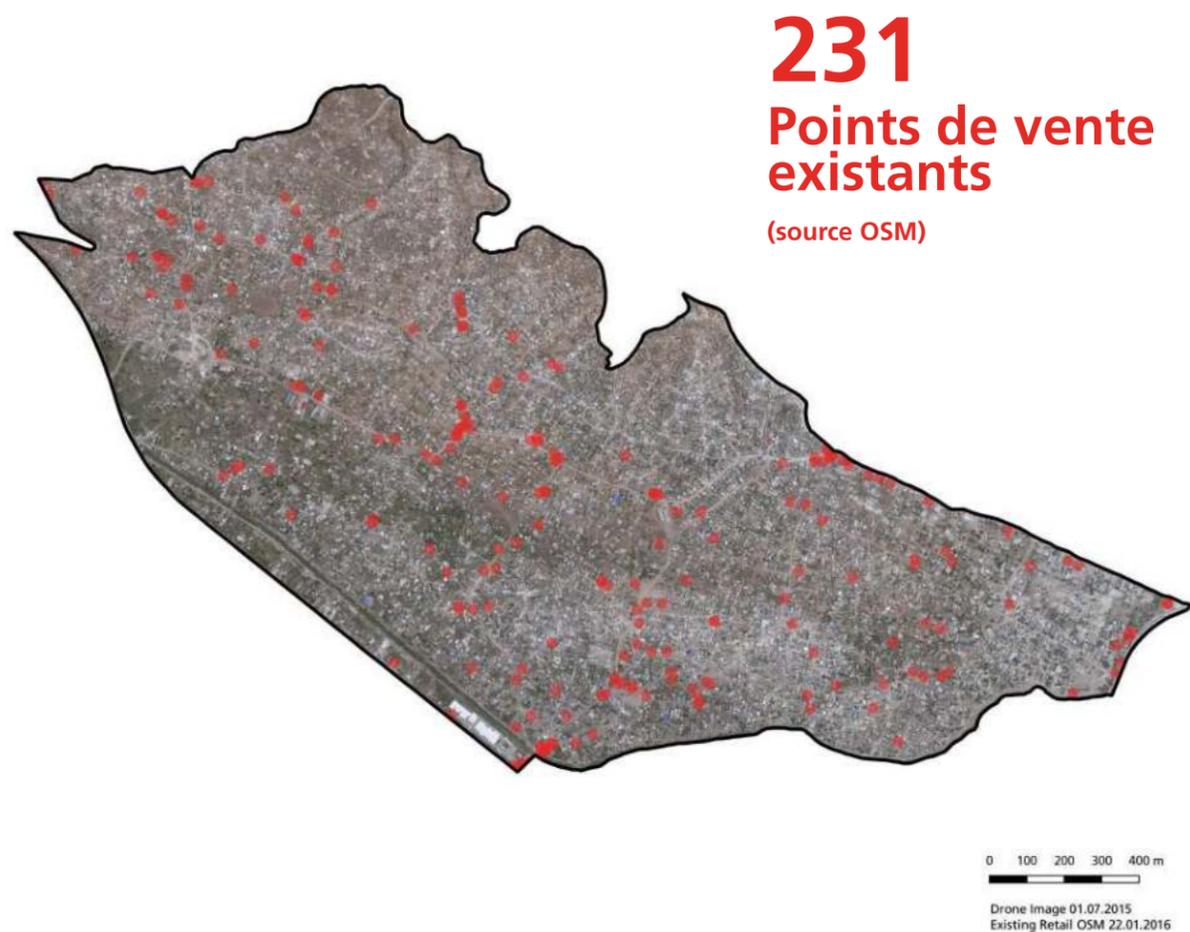


Fig.101: Canaan III: Installations commerciales existantes (Source: OSM)

A Canaan III, la concentration des activités commerciales n'est pas très importante, et les commerces sont dispersés à l'intérieure du quartier. Ces magasins sont constitués de primeurs, de marchands, de coiffeurs, etc... Afin de suivre le rythme de la croissance urbaine de 4%, il est essentiel d'assurer la venue de plus d'installations commerciales et même d'encourager les rues commerçantes. La décentralisation de ces services et la planification d'un réseau routier adéquat induira des opportunités d'emplois pour les résidents.

■ Zones commerciales proposées (Usage mixte)

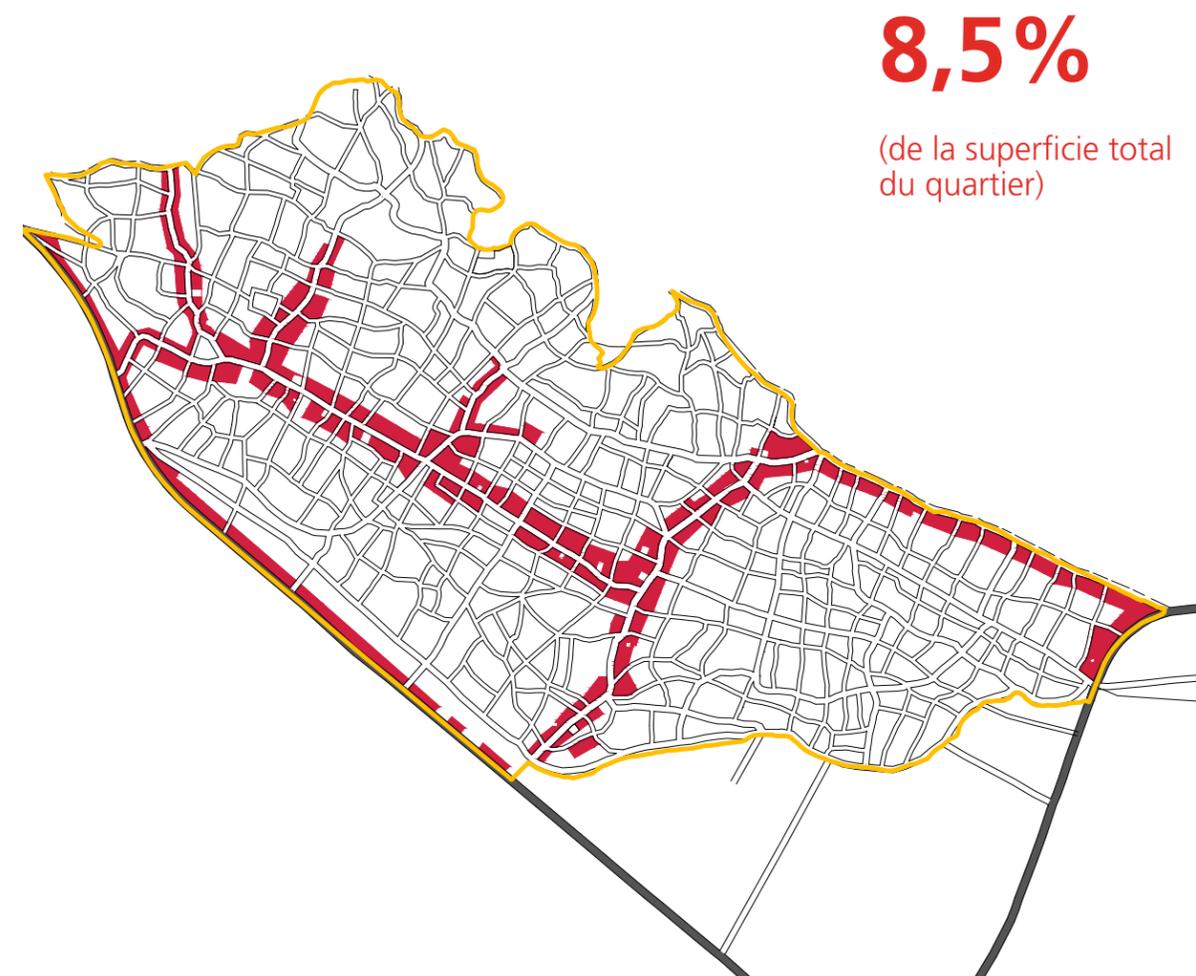


Fig.102: Canaan III: Centres d'activités commerciales proposés

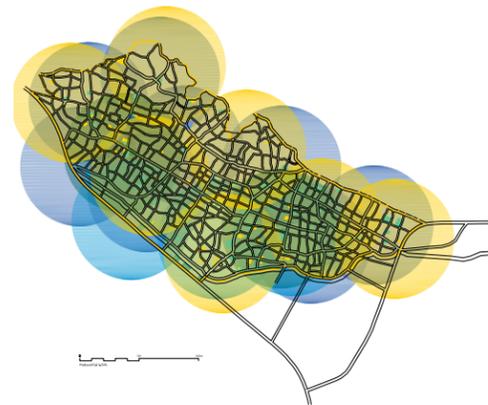
Après la rencontre avec la communauté, différentes rues commerciales ont été identifiées. L'emplacement de ces nouvelles zones sera fortement concentré à proximité des routes principales, ainsi que le long des axes routiers. Cela permettra aux résidents d'y accéder facilement. Les centres d'activités commerciaux sont des catalyseurs pour l'économie locale. Il est important de noter que les centres d'activités ne sont pas monofonctionnels et ne se limitent pas aux activités de vente. Ces zones sont fortement encouragées à la mixité de fonctions commerciales. Les zones commerciales proposées dans le nouveau plan d'occupation des sols occuperont 8.5% de la surface totale de Canaan III.

E. ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- LIEUX DE CULTES EXISTANTS
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EXISTANTS
- ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EXISTANTS
- AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



Fig.103: Canaan III: Installations publiques existantes avec une zone tampon de 500m



Il y a actuellement 85 parcelles scolaires dans la région de Canaan III. Ces écoles sont bien réparties dans tout le quartier et sont sur la bonne voie pour accompagner la croissance de la population. Les données ont été validées avec la communauté mais il y a toujours un manque d'informations concernant les types d'établissements (primaires, secondaire, etc.). Par conséquent, aucune nouvelle école n'est suggérée, mais l'amélioration des installations et la qualité des programmes d'éducation sont tout de même recommandées.

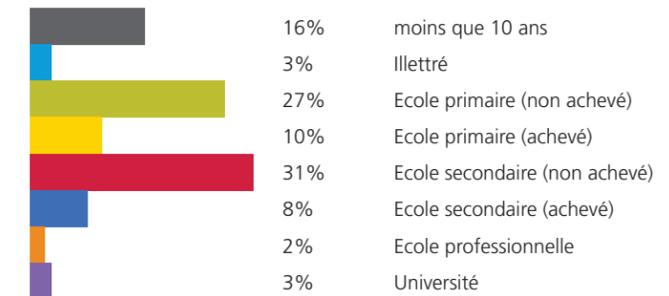


Table 14. Canaan III: Les niveaux globaux d'instruction et de participation (Croix Rouge Americaine, Juillet 2016)

Le quartier possède 79 lieux de culte. La densité de ces lieux suit étroitement la densité de la population. Là où la densité est élevée, les centres religieux se trouvent en grand nombre et vice versa. Aucune information n'est disponible concernant les services de santé, les centres communautaires, les postes de police et autres. Pour des raisons de planification, et afin d'obtenir une ville durable sur le long terme, il est primordiale de considérer les services mentionnés dans la nouvelle conception du quartier. Généralement, ces services demandent une bonne accessibilité aux réseaux viaries et donc leurs emplacements doivent être bien étudiés. La norme recommande une distance de marche de 500 mètres des habitations afin de permettre aux habitants un accès facilité.

Fig.104: Canaan III: établissements publics

F. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Comme la région de Canaan III est presque plate, il existe peu de terres non constructibles. Deux petites ravines croisent le quartier vers le Nord et il est proposé d'y mettre en place des zones tampons. Ces espaces ouverts de 50 mètres de chaque côté de la ravine sont préservés afin d'atténuer les risques d'inondation et de protéger l'environnement. Les zones non constructibles à Canaan forment seulement 0.72% de la surface total du quartier. Les zones tampons ont été conçues avec le potentiel de devenir des espaces publics.

#	Zones non constructibles	m ²	ha	%
	Superficie du quartier	3.269.000	327	100%
16	Zones tampon près des ravines	13.968	1,39	
17	Zones tampon près des ravines	9.636	0,96	
	Total:	23.604	2	0,72%

Table 15. Canaan III: Pourcentage total des zones non constructibles

Légende

- Zones tampon près des ravines
- Terres de pâturage
- Zones de reboisement
- Zones à enjeux environnementaux
- Rivières et ravines

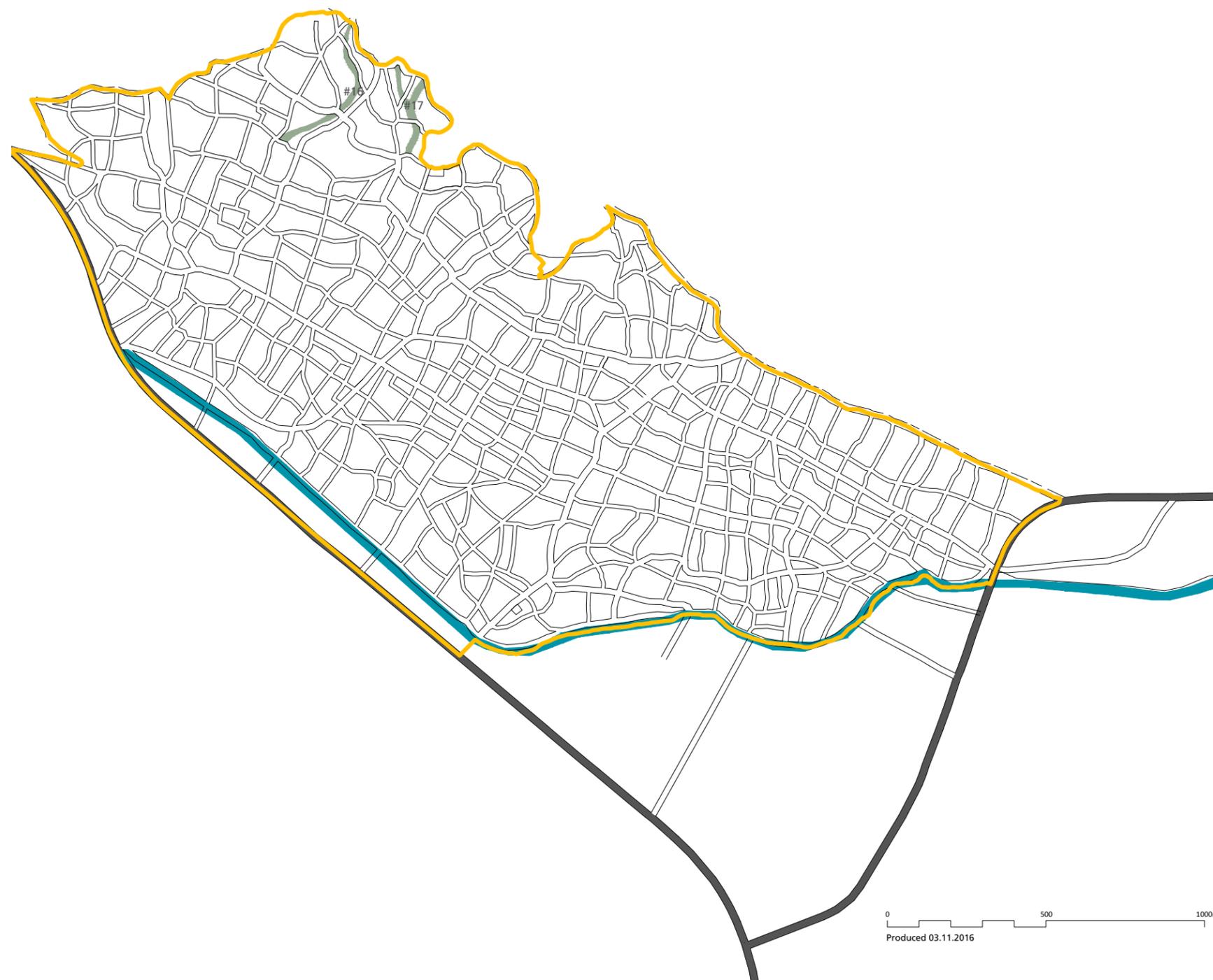
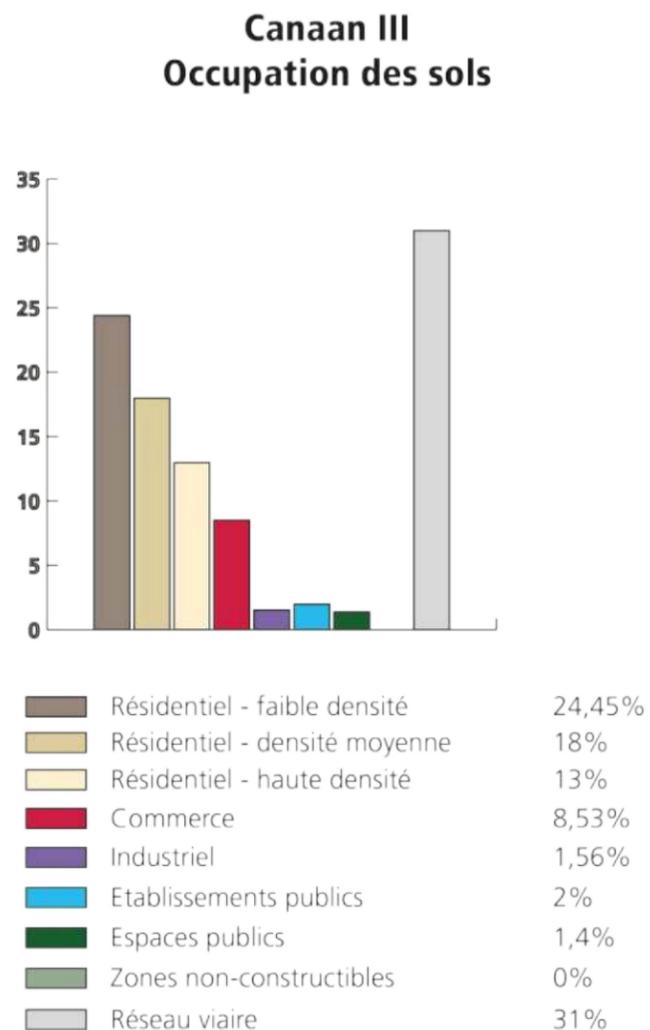


Fig.105: Canaan III: zones non constructibles

G. CANAAN III: PLAN D'OCCUPATION DES SOLS



L'occupation générale des sols de Canaan III résulte des échanges continus avec la communauté. Les plans examinés par les résidents et les chefs de quartier sont à la base des propositions d'ONU-Habitat. Le plan d'occupation des sols proposé répond autant que possible aux besoins des habitants et propose de nouvelles fonctionnalités qui souhaitent tendre vers la prospérité et la durabilité du quartier.

Le plan a été examiné dans son ensemble, en tenant compte des quartiers limitrophes et de la façon dont ils sont liés. Il est primordial de placer le plan de chaque quartier dans l'ensemble de la région de Canaan pour obtenir une structure générale cohérente et riche.

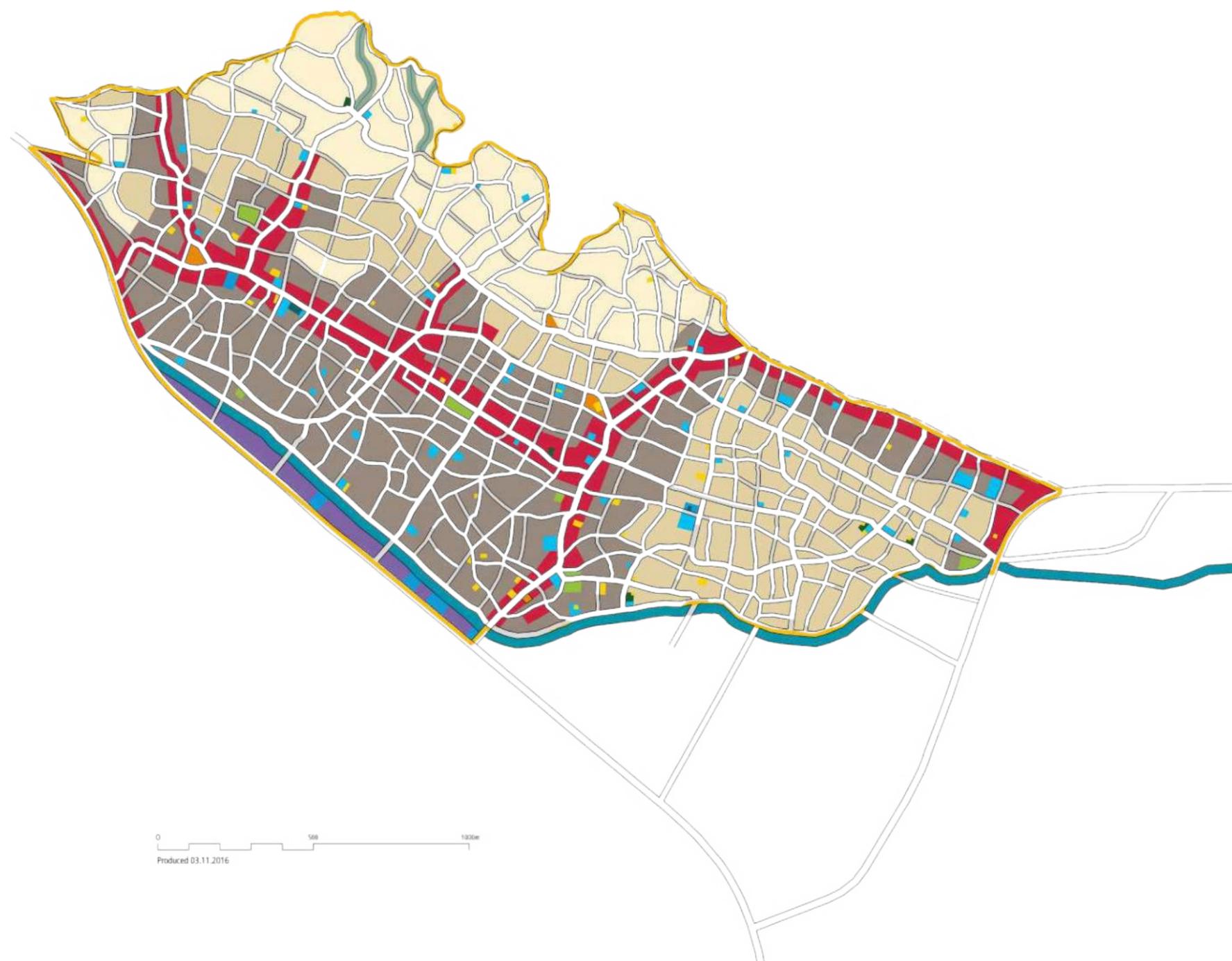


Fig.106: Canaan III: Plan d'occupation des sols proposé